



Procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2017

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le lundi 16 janvier 2017 à compter de 19 h 00 en la salle du Conseil municipal au 7 chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir et à laquelle sont présents monsieur Michel Picotte, maire et mesdames et messieurs les conseillers suivants :

Denis Paquin, conseiller au poste # 1
Thérèse Larose D'Amours, conseillère au poste # 2
Josée Desrochers, conseillère au poste # 3
Francis Côté, conseiller au poste # 5
Nicolas Beaulne, conseiller au poste # 6

Est absent : Claude Gingras, conseiller au poste # 4

les membres présents formant quorum sous la présidence du maire.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Le maire, M. Michel Picotte, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 00 et invite les conseillers à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

Résolution numéro 17-01-001

1 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** que l'ordre du jour soit et est approuvé tel que présenté :

1 Ouverture de la séance et approbation de l'ordre du jour

2 Greffe

- 2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2016, pour approbation (doc)
- 2.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 12 décembre 2016 à 18 h 30, pour approbation (doc)
- 2.3 Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 12 décembre 2016 à 19 h, pour approbation (doc)
- 2.4 Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 12 décembre 2016 à 19 h 15, pour approbation (doc)

3 Gestion financière et administrative

- 3.1 Comptes et salaires, pour approbation (doc)
- 3.2 Autorisation à la directrice générale pour assister au Congrès 2017 de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) les 14, 15 et 16 juin 2017 au Centre des Congrès de Québec, pour approbation (doc)
- 3.3 Installation de la License PPDM NX par la compagnie DELCOM pour la gestion documentaire et d'automatisation des processus d'affaires, pour approbation (doc)
- 3.4 Déjeuner annuel au profit de la Croix-Rouge canadienne (en 2016 : 26 billets (208 \$) offerts aux bénévoles oeuvrant dans la Municipalité), pour approbation (doc)
- 3.5 Demande d'aide financière 2017 de la Société pour les enfants handicapés du Québec, (50 \$ en 2016), pour approbation, (doc)
- 3.6 Souper-spectacle avec M. Grégory Charles dans le cadre du 25^e anniversaire des jeux des aînés et le 45^e anniversaire du bureau régional FADOQ, qui aura lieu le 17 juin 2017 à Chambly, pour approbation (doc)
- 3.7 Demande de formation en ligne pour la directrice générale sur « L'évaluation foncière municipale, la confection du rôle d'évaluation et sa continuité, pour approbation (doc)

Procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2017

- 3.8 Renouvellement de la cotisation annuelle à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour 2017, 860 \$ taxes incluses, (2016- 790,69 \$), pour approbation
- 3.9 Achat d'un I Pad pour la directrice générale, pour approbation (doc)
- 3.10 Achat d'articles pour remercier le travail des bénévoles, pour approbation (doc)
- 3.11 Demande de partenariat et/ou commandite du Corps de Cadets 2917 de Rouville, pour approbation (doc)
- 3.12 Demande de modification au passage piétonnier rue Dubois, pour approbation (doc)

4 Sécurité publique

- 4.1 Mandater la MRC de Rouville pour la présentation d'une demande de subvention au MAMOT dans le cadre d'une étude pour l'optimisation des services incendie, pour approbation (doc)
- 4.2 Entente intermunicipale en matière de prévention incendie, Addenda # 1, à intervenir avec la MRC de Rouville, pour approbation (doc)
- 4.3 Entente intermunicipale en matière de communication pour les services de sécurité incendie, Addenda # 1, à intervenir avec la MRC de Rouville, pour approbation (doc)

5 Transport– Voirie locale

- 5.1 Balayage d'une partie des rues de la Municipalité, pour approbation (doc)
- 5.2 Octroi d'un mandat à l'ingénieur Alain Charbonneau pour effectuer les devis et la surveillance des travaux de réfection de la chaussée prévus en 2017, pour approbation (doc)

6 Hygiène du milieu et cours d'eau

- 6.1 Avis de motion précédent l'adoption du règlement numéro 479-17 interdisant l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers, pour approbation (doc)
- 6.2 Avis de motion précédent l'adoption du règlement numéro 480-17 décrétant une tarification pour des travaux d'entretien dans la Branche 9 du cours d'eau Soulanges, pour approbation (doc)
- 6.3 Avis de motion précédent l'adoption du règlement numéro 481-17 décrétant une tarification pour des travaux d'entretien dans la Branche 56 de la Rivière Sud-Ouest, pour approbation (doc)
- 6.4 Appui à la demande d'intervention dans la Branche 65 de la Rivière Sud-Ouest et établir le mode de répartition des travaux (superficie du bassin de drainage), pour approbation (doc)
- 6.5 Achat d'une douche oculaire et solution saline pour le poste de surpression et réservoir d'eau potable, coût : 1 328,32 \$ taxes incluses, pour approbation (doc)

7 Santé et bien-être

- 7.1 Présentation du budget 2017 de l'O.M.H. de Sainte-Angèle-de-Monnoir, pour approbation (doc)

8 Aménagement, urbanisme et développement

- 8.1 Autorisation à la responsable des services techniques, urbanisme et environnement pour assister au Congrès 2017 de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEC), les 4, 5 et 6 mai 2017 à Québec, pour approbation (doc)
- 8.2 Soumission reçue de Serres et Jardins Girouard pour les arrangements floraux de la Municipalité, pour approbation (doc)

9 Loisirs et culture

- 9.1 Autorisation pour achats des volumes à la bibliothèque pour l'année 2017 (8 440\$) et périodiques, pour approbation (doc)
- 9.2 Renouvellement de la licence annuelle Biblionet version 5.7 avec hébergement du logiciel de documentation pour la bibliothèque l'Antre du Savoir avec Concepts logiques 4DI, pour approbation (doc)
- 9.3 Acceptation du protocole d'entente selon le Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 – Rénovation du centre communautaire, pour approbation (doc)
- 9.4 Entériner l'engagement de M. François Bonin au poste de coordonnateur aux loisirs, par intérim, en remplacement temporaire de M. Michael Bernier, pour approbation

10 Affaires diverses

11 Correspondances

12 Période de questions

13 Clôture de la séance

**Ajout à l'ordre du jour
de la séance du 16 janvier 2017**

3 Gestion financière et administrative

- 3.13 M. Pierre Breton, député, présente le Programme d'aide gouvernementale « Brancher pour innover » pour obtenir un meilleur accès aux services à large bande, pour approbation (doc)
- 3.14 Demande d'appui dans le cadre d'un projet de Loi C-323 modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (Réhabilitation de propriétés historiques) par L'hon. Peter Van Loan, député et porte-parole de l'opposition officielle pour le patrimoine canadien et les lieux historiques nationaux, pour approbation (doc)

7 Santé et bien-être

- 7.1 Ajout de documents sur la présentation du budget 2017 de l'O.M.H. de Sainte-Angèle-de-Monnoir, pour approbation (doc)

9 Loisirs et culture

- 9.5 Financement des travaux de rénovation du Centre communautaire Charles-D'Auteuil, pour approbation

Il est également **résolu** que tout autre sujet d'intérêt public puisse être ajouté à la rubrique "Affaires diverses".

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 17-01-002

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2016

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 5 décembre 2016 soit et est adopté tel que rédigé.

Que la directrice générale soit dispensée d'en donner lecture étant donné qu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du Conseil avant ce jour.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 17-01-003

2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue à 18h30 le lundi 12 décembre 2016

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue à 18h30, le lundi 12 décembre 2016 soit et est adopté tel que rédigé.

Que la directrice générale soit dispensée d'en donner lecture étant donné qu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du Conseil avant ce jour.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2017

Résolution numéro 17-01-004

2.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue à 19h00 le lundi 12 décembre 2016

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue à 19h00, le lundi 12 décembre 2016 soit et est adopté tel que rédigé.

Que la directrice générale soit dispensée d'en donner lecture étant donné qu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du Conseil avant ce jour.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 17-01-005

2.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue à 19h15 le lundi 12 décembre 2016

Sur proposition de M. Nicolas Beaulne, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue à 19h15, le lundi 12 décembre 2016 soit et est adopté tel que rédigé.

Que la directrice générale soit dispensée d'en donner lecture étant donné qu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du Conseil avant ce jour.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 17-01-006

3.1 Approbation des comptes et salaires payés

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** que les comptes et salaires suivants soient et sont approuvés et que la directrice générale soit autorisée à les payer et qu'un certificat de disponibilité a été émis à ces fins :

Fournisseurs :	187 672,76 \$
Salaires – paies 2016 :	45 269,31 \$
Salaires – paies 2017 :	10 499,85 \$

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 17-01-007

3.2 Autorisation à la directrice générale pour assister au Congrès 2017 de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** d'autoriser Mme Pierrette Gendron, directrice générale, à assister au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), qui se tiendra les 14, 15 et 16 juin prochains à Québec.

Procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2017

Il est également **résolu** de payer les frais d'inscription au montant de 596,72 \$ taxes applicables incluses ainsi que les frais de déplacement et de séjour sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 17-01-008

3.3 Installation de la licence PPDM NX par la compagnie DELCOM pour la gestion documentaire et d'automatisation des processus d'affaires

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** de procéder à l'installation de la licence PPDM NX par la compagnie DELCOM pour la gestion documentaire et d'automatisation des processus d'affaires ainsi que le support technique au coût de 3 104,81 \$ taxes applicables incluses et d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-130-01-459.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 17-01-009

3.4 Achat de billets du déjeuner annuel au profit de la Croix-Rouge canadienne

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** de faire l'achat de 26 billets du déjeuner annuel au profit de la Croix Rouge canadienne, au coût de 208 \$, qui se tiendra le dimanche 29 janvier 2017 à la salle des Chevaliers de Colomb de Marieville.

Il est également **résolu** d'offrir ces billets aux bénévoles œuvrant dans la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 17-01-010

3.5 Aide financière de 50 \$ à la Société pour les enfants handicapés du Québec

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** d'accorder, pour 2017, une aide financière de 50 \$ à la Société pour les enfants handicapés du Québec et d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-190-01-971.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 17-01-011

3.7 Formation en ligne pour la directrice générale sur « L'évaluation foncière municipale, la confection du rôle d'évaluation et sa continuité »

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** d'inscrire Mme Pierrette Gendron, directrice générale, à la formation en ligne de l'ADMQ « L'évaluation foncière municipale, la confection du rôle d'évaluation et sa continuité » au coût de 418,50 \$ taxes applicables incluses, et d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-130-01-454.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 17-01-012

3.8 Renouvellement de la cotisation annuelle 2017 à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** de renouveler pour l'année 2017 la cotisation annuelle de Mme Pierrette Gendron, directrice générale, à titre de membre de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) ainsi que la prime d'assurances « cautionnement et responsabilité professionnels, frais juridiques en cas de congédiement injustifié et Posaction ».

Il est également **résolu** d'affecter un montant de 860 \$ taxes applicables incluses à même les crédits disponibles aux postes budgétaires 02-130-01-494 et 02-130-01-420 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 17-01-013

3.9 Achat d'un I-Pad pour la directrice générale

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** de faire l'achat d'un I-Pad pour la directrice générale au coût approximatif de 620 \$ et d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-130-01-701.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 17-01-014

3.10 Achat d'articles pour la rencontre des bénévoles

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** de faire l'achat de matériel pour la rencontre des bénévoles au montant approximatif de 375 \$ et d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-190-01-493.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 17-01-015

3.11 Demande de commandite du Corps de Cadets 2917 de Rouville

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** de faire l'achat d'un espace publicitaire de ½ page dans le livret du cérémonial de fin d'année du Corps de Cadets 2917 de Rouville au coût de de 75 \$ et d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-190-01-971.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 17-01-016

- 3.13 Programme d'aide gouvernemental pour obtenir un meilleur accès aux services internet «Brancher pour innover»
-

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** de mandater Mme Pierrette Gendron, directrice générale, à prendre toutes les informations auprès du programme d'aide gouvernemental «Brancher pour innover» afin d'obtenir un accès internet haute vitesse à prix compétitif à tous les citoyens de Sainte-Angèle-de-Monnoir.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 17-01-017

- 3.14 Demande à M. Pierre Breton député de Shefford : appui au projet de loi C-323 accordant un crédit d'impôt pour la réhabilitation d'édifices patrimoniaux
-

Sur proposition de M. Nicolas Beaulne, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** de demander à M. Pierre Breton, député de Shefford, d'appuyer le projet de loi C-323 accordant un crédit d'impôt applicable aux travaux visant la réhabilitation d'édifices patrimoniaux désignés.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 17-01-018

- 4.1 Mandat à la MRC de Rouville pour la présentation d'une demande de subvention dans le cadre d'une étude pour l'optimisation des services incendie auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
-

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** de mandater la MRC de Rouville pour la présentation d'une demande de subvention dans le cadre d'une étude pour l'optimisation des services incendie auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 17-01-019

- 4.2 Modification de *l'Entente intermunicipale en matière de prévention incendie, Addenda # 1*, avec la MRC de Rouville
-

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** d'approuver la modification de *l'Entente intermunicipale en matière de prévention incendie, Addenda # 1*, avec la MRC de Rouville.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 17-01-020

- 4.3 Modification de *l'Entente intermunicipale en matière de communication pour les services de sécurité incendie, Addenda # 1*, avec la MRC de Rouville
-

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** d'approuver la modification de *l'Entente intermunicipale en matière de communication pour les services de sécurité incendie, Addenda # 1*, avec la MRC de Rouville.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 17-01-021

- 5.1 Retenir les services de Balayage Rive-Sud pour le nettoyage des rues municipales
-

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** de mandater l'entreprise Balayage Rive-Sud pour nettoyer les rues de la municipalité au printemps 2017 au coût de 725 \$ taxes applicables incluses et d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-320-01-521 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 17-01-022

- 5.2 Retenir les services de monsieur Alain Charbonneau, ingénieur, pour préparer les devis et la surveillance des travaux de réfection de la chaussée prévus en 2017
-

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** de retenir les services de monsieur Alain Charbonneau, ingénieur, pour préparer les plans et devis pour la demande de soumissions publiques ainsi que la surveillance des travaux d'infrastructures de voirie concernant les travaux d'amélioration d'une partie du chemin du Vide prévus en 2017.

Il est également **résolu** d'affecter un montant de 6 000 \$ à même les crédits disponibles au poste budgétaire 23-042-00-411 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Avis de motion numéro 17-01-023

- 6.1 Avis de motion – Règlement numéro 479-17 interdisant l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers
-

Avis de motion est donné par M. Francis Côté, conseiller au poste numéro 5, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un règlement visant à interdire l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers durant certains jours entre le 31 mai et le 1^{er} octobre, soit les 22, 23 et 24 juin 2017 ainsi que les 10, 11 et 12 août 2017.

Avis de motion numéro 17-01-024

- 6.2 Avis de motion précédent l'adoption du règlement numéro 480-17 décrétant une tarification pour des travaux d'entretien dans la Branche 9 du cours d'eau Soulanges
-

Avis de motion est donné par M. Francis Côté, conseiller au poste numéro 5, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, le règlement numéro 480-17 décrétant une tarification pour financer notre quote-part de la répartition imposée par la MRC de Rouville relativement aux travaux d'entretien exécutés dans la Branche 9 du cours d'eau Soulanges.

L'objet de ce règlement est d'imposer une taxe sur la base de la superficie des immeubles situés dans le bassin de drainage et qui bénéficient de ces travaux et ce, afin de payer cette quote-part à la MRC de Rouville.

Avis de motion numéro 17-01-025

- 6.3 Avis de motion précédent l'adoption du règlement numéro 481-17 décrétant une tarification pour des travaux d'entretien dans la Branche 56 de la Rivière Sud-Ouest
-

Avis de motion est donné par Mme Josée Desrochers, conseillère au poste numéro 3, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, le règlement numéro 481-17 décrétant une tarification pour financer notre quote-part de la répartition imposée par la MRC de Rouville relativement aux travaux d'entretien exécutés dans la Branche 56 de la Rivière Sud-Ouest.

L'objet de ce règlement est d'imposer une taxe sur la base de la superficie des immeubles situés dans le bassin de drainage et qui bénéficient de ces travaux et ce, afin de payer cette quote-part à la MRC de Rouville.

Résolution numéro 17-01-026

- 6.4 Appui à la demande d'intervention pour des travaux dans la Branche 65 de la Rivière Sud-Ouest et établir le mode de répartition des travaux (superficie du bassin de drainage)
-

Considérant que la MRC de Rouville a reçu une demande d'intervention pour des travaux d'entretien dans le cours d'eau Branche 65 de la Rivière Sud-Ouest, situé en partie sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir;

Considérant, que cette demande a fait l'objet d'un rapport d'inspection de la part de la coordonnatrice à la gestion des cours d'eau de la MRC, lequel rapport est à l'effet de recommander la réalisation de travaux dans le cours d'eau Branche 65 de la Rivière Sud-Ouest;

Considérant que, conformément à la *Politique de gestion des cours d'eau de la MRC de Rouville*, toute municipalité dont le territoire est visé par une demande d'intervention dans un cours d'eau est invitée à adopter une résolution afin d'une part, d'entériner la demande de travaux et, d'autre part, de statuer sur l'option retenue pour la répartition du coût des travaux éventuels;

Considérant qu'advenant que le bassin de drainage devant bénéficier de ces travaux soit l'option retenue par la Municipalité, la résolution doit également être à l'effet de consentir à ce que la superficie de ce bassin soit déterminée avec une marge d'erreur d'au plus 10 %;

En conséquence, il est proposé par Mme Josée Desrochers, appuyé par M. Denis Paquin et **résolu** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir :

- appuie la demande de travaux dans la Branche 65 de la Rivière Sud-Ouest et est favorable à ce que la MRC de Rouville entreprenne les procédures nécessaires à l'exécution des travaux demandés;
- informe la MRC de Rouville de son intention de répartir le coût des travaux éventuels dans la Branche 65 de la Rivière Sud-Ouest en fonction du bassin de drainage devant bénéficier de ces travaux et consent à ce que la superficie de ce bassin soit déterminée avec une marge d'erreur possible d'au plus 10 %.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Résolution numéro 17-01-027

6.5 Achat d'une douche oculaire et solution saline pour le poste de surpression et réservoir d'eau potable

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** d'autoriser l'achat d'une douche oculaire et solution saline pour le poste de surpression et réservoir d'eau potable au coût de 1 330 \$ taxes applicables incluses et d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-413-01-640.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Résolution numéro 17-01-028

7.1 Approbation des prévisions budgétaires 2017 de L'OMH de Sainte-Angèle-de-Monnoir

Considérant que l'OMH de Sainte-Angèle-de-Monnoir nous a transmis, pour approbation, leurs prévisions budgétaires pour l'année 2017;

En conséquence, il est proposé par Mme Thérèse L. D'Amours, appuyé par Mme Josée Desrochers et **résolu** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir approuve les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2017 de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Angèle-de-Monnoir montrant un déficit de 92 736 \$ et dont la quote-part de la Municipalité est de 10 % de ce déficit, soit 9 274 \$.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 17-01-029

8.1 Autorisation à la responsable des services techniques, urbanisme et environnement pour participer au congrès de la COMBEQ

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** d'autoriser Mme Maryse Robidas, responsable des services techniques, urbanisme et environnement, à assister au congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec qui aura lieu du 4 au 6 mai 2017 à Québec.

Il est également **résolu** de payer les frais d'inscription de 678,35 \$, de déplacement et de séjour sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 17-01-030

8.2 Achat des arrangements floraux de la municipalité auprès de Serres et Jardins Girouard

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** de faire l'achat des arrangements floraux de la municipalité auprès de Serres et Jardins Girouard au coût de 2 073 \$ et d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-320-01-699.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Résolution numéro 17-01-031

9.1 Achat de livres et périodiques pour la bibliothèque municipale « L'Antre du Savoir »

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** d'autoriser l'achat de livres et le renouvellement des périodiques pour la bibliothèque l'Antre du savoir pour un montant de 8 400 \$ et d'affecter ce montant au poste budgétaire 02-702-30-671.

Il est également **résolu** d'autoriser le renouvellement des abonnements pour les périodiques au coût de 460 \$ d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-702-30-494.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 17-01-032

9.2 Renouvellement de la licence annuelle Biblionet version 5.7 avec hébergement du logiciel auprès de Concepts logiques 4DI pour la bibliothèque l'Antre du Savoir

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** d'autoriser le renouvellement de la licence annuelle Biblionet version 5.7 avec hébergement du logiciel auprès de Concepts logiques 4DI pour la bibliothèque l'Antre du Savoir au coût de 5 058,90 \$ taxes applicables incluses et d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-702-30-414.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Résolution numéro 17-01-033

- 9.3 Acceptation de l'Entente de contribution M-30 du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 pour les travaux de rénovations du Centre communautaire Charles-D'Auteuil
-

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** d'entériner l'Entente de contribution M-30 entre l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 pour les travaux de rénovation du Centre communautaire Charles-D'Auteuil.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Résolution numéro 17-01-034

- 9.4 Entériner l'engagement de M. François Bonin au poste de coordonnateur aux loisirs, par intérim, en remplacement temporaire de M. Michael Bernier
-

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** d'entériner l'engagement de M. François Bonin au poste de coordonnateur aux loisirs par intérim en remplacement temporaire de M. Michael Bernier. Les conditions d'engagement sont mentionnées dans l'entente d'engagement.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Résolution numéro 17-01-035

- 9.5 Ordonner les travaux d'amélioration du Centre communautaire Charles d'Auteuil
-

Considérant que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir procède à des travaux d'amélioration du Centre communautaire Charles-D'Auteuil au coût de 76 900 \$ qui se décrivent sommairement comme suit :

- Réfection complète des salles de toilettes au sous-sol et remplacement des toilettes au rez-de-chaussée;
- Renforcement du plancher du rez-de-chaussée et remplacement du couvre-plancher;
- Ajout d'un système de chauffage et climatisation;

Considérant qu'en vertu des dispositions de l'article 2 de la *Loi sur les travaux municipaux*, une Municipalité peut ordonner des travaux de construction ou d'amélioration par résolution lorsqu'elle pourvoit, dans cette résolution, à l'appropriation des sommes nécessaires au paiement du coût des travaux en utilisant :

- une subvention du gouvernement ou de l'un de ses ministres ou organismes dont le versement est assuré;
- une partie non autrement affectée de son fonds général;
- une partie non autrement affectée de son fonds de roulement;
- une combinaison formée de plusieurs de ces sources de financement;

Considérant que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir s'approprie la subvention au montant de 38 450 \$ octroyé par le Gouvernement du Canada dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150;

Considérant qu'il y a lieu d'emprunter au Fonds de roulement de la Municipalité, un montant de 25 000 \$;

Considérant qu'il y a lieu de s'approprier à même le surplus du Fonds général de la Municipalité, un montant couvrant l'excédent des dépenses pour les travaux décrits ci-haut;

En conséquence, il est proposé par Mme Josée Desrochers, appuyé par M. Denis Paquin et **résolu** d'ordonner les travaux d'amélioration du Centre communautaire Charles D'Auteuil tels que décrits dans le préambule.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

12 Période de questions

Une période de questions pour le public a lieu à ce moment-ci.

Résolution numéro 17-01-036

13 Clôture de la séance

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Le maire

La directrice générale et
secrétaire-trésorière